

## L'armature du schéma directeur

### Le principe de construction

Dans chaque fuseau ou lignes de besoins s'inscrit un ou plusieurs itinéraire(s) de circulations douces. L'ensemble de ces itinéraires composent l'armature du schéma directeur, concrétisant ses objectifs fonctionnels. Les principes de constructions sont rappelés ci-dessous :

1. Le réseau armature principal s'appuie et maille avec le réseau supra communal.
2. Il utilise de préférence des voies sur lesquelles, existent déjà des aménagements cyclables et/ou il est possible de réaliser un réseau continu, cohérent et sécurisé : le profil en travers doit permettre de réaliser, si possible, des pistes ou bandes cyclables.
3. Il permet la desserte des gares le plus rapidement possible et passe au plus près des pôles importants à desservir.
4. Un réseau secondaire permet la desserte des pôles non desservis par le réseau armature principal qui s'appuie et maille sur le réseau d'armature supérieur (départemental ou communal)
5. Le réseau d'armature secondaire utilise en général des voies au profil en travers réduit qui ne permettent pas la création de pistes ou de bandes. Dans ce cas, une signalisation verticale spécifique et un marquage de pictogrammes au sol suffiront.
6. La mise en œuvre de zone 30 ou de zones de rencontres permettra de mélanger les cyclistes à la circulation générale et la réalisation de contresens cyclistes

